

PLAN DE COURS

POL-7063 : Éthique et relations internationales

NRC 88326 | Automne 2021

Mode d'enseignement : Présentiel-Hybride

Temps consacré : 3-0-6

Crédit(s) : 3

Présentation des différentes approches philosophiques et normatives qui dominent la réflexion éthique dans l'étude des relations internationales, notamment le réalisme, le communautarisme et le cosmopolitisme. Exploration de leurs implications concrètes pour des questions éthiques actuelles telles que les droits de l'homme, la pauvreté et les inégalités mondiales, la migration, le changement climatique, la guerre, l'intervention humanitaire et la gouvernance mondiale. Évaluation critique de leurs principales forces et faiblesses.

La présence des étudiants sur le campus à Québec est requise pour ce cours. La formation présentiel-hybride combine, en proportion variable, des activités de formation offertes en présence physique des étudiants et de l'enseignant ainsi que des activités de formation à distance, sur une plateforme de visioconférence. Une présence en ligne ou en classe à heure fixe est requise toutes les semaines.

Plage horaire

Cours en classe			
lundi	12h30 à 15h20	DKN-1431	Le 20 sept. 2021
	12h30 à 15h20	DKN-1431	Le 18 oct. 2021
	12h30 à 15h20	DKN-1431	Le 8 nov. 2021
	12h30 à 15h20	DKN-1431	Le 6 déc. 2021
Classe virtuelle synchrone			
lundi	12h30 à 15h20	Du 30 août 2021 au 10 déc. 2021	

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Classe virtuelle synchrone sur Zoom

Pour la classe virtuelle synchrone, nous nous rencontrerons le lundi de 12h30 à 15h20 sur la plateforme de visioconférence Zoom.

Attention: il sera important d'avoir activé votre compte Zoom-ULaval et téléchargé le logiciel Zoom avant la première séance de cours. Vous trouverez toutes les informations nécessaires à cet effet dans le document suivant : <https://www.ulaval.ca/sites/default/files/COVID-19/Guide%20Zoom-Participant.pdf>

Voici les informations de connexion pour nos rencontres sur Zoom (il suffira de cliquer sur le lien ci-dessous pour rejoindre la classe virtuelle) :

Participer à la réunion Zoom:

<https://ulaval.zoom.us/j/67507257991?pwd=Slc3M0hBNndnR3prSjRXRjdhQXJzUT09>

ID de réunion : 675 0725 7991

Code secret : 054182

Une seule touche sur l'appareil mobile
+17789072071,,67507257991#,,,,*054182# Canada
+12042727920,,67507257991#,,,,*054182# Canada

Composez un numéro en fonction de votre emplacement

+1 778 907 2071 Canada
+1 204 272 7920 Canada
+1 438 809 7799 Canada
+1 587 328 1099 Canada
+1 647 374 4685 Canada
+1 647 558 0588 Canada

ID de réunion : 675 0725 7991

Code secret : 054182

Trouvez votre numéro local : <https://ulaval.zoom.us/j/67507257991>

Participer à l'aide d'un protocole SIP

67507257991.054182@zmca.us

Participer à l'aide d'un protocole H.323

69.174.57.160 (Canada Toronto) ou 65.39.152.160 (Canada Vancouver)

Code secret : 054182

ID de réunion : 675 0725 7991

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=129316>

Coordonnées et disponibilités

Sylvie Loriaux

Enseignante

DKN-4423

sylvie.loriaux@pol.ulaval.ca

Tél. : 418-6562131 poste 404717

Disponibilités

Les étudiant(e)s qui souhaitent s'entretenir avec la professeure sont invité(e)s à lui envoyer un courriel afin de fixer un rendez-vous à son bureau ou sur Zoom.

23 août 2021 (08h16)

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone : 418-656-2131 poste 405222

Informations techniques importantes

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#)

[Liste des navigateurs supportés](#)

Avis important concernant les appareils mobiles (iOS, Android, Chrome OS)

[TeamViewer](#) est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

[Activer sa licence Zoom ULaval](#)

Sommaire

Description du cours	4
Objectif général du cours	4
Approche pédagogique	4
Contenu et activités	4
Évaluations et résultats	5
Liste des évaluations	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	6
Préparation des lectures obligatoires	6
Participation aux discussions de groupe	6
Essai 1	6
Essai 2	6
Barème de conversion	6
Règlements et politiques institutionnels	7
Politique relative à l'absence aux activités évaluées et à leurs reprises	7
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	7
Plagiat	8
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval	8
Matériel didactique	8
Liste du matériel obligatoire	8
Spécifications technologiques	9
Bibliographie et annexes	9
Bibliographie	9

Plan de cours non officiel

23 août 2021 (08h16)

Description du cours

Objectif général du cours

À la fin du cours, l'étudiant(e) sera en mesure de :

- présenter et comparer les principales approches éthiques des relations internationales; il/elle sera, en outre, capable de les appliquer à des enjeux mondiaux concrets et de juger de leur valeur;
- présenter et se situer dans les grands débats éthiques qui traversent aujourd'hui le domaine des relations internationales;
- synthétiser et commenter de façon critique un texte d'éthique en relations internationales (écrit en français ou en anglais);
- analyser un argumentaire philosophique en identifiant les parties qui le composent et en présentant, dans une discussion avec d'autres personnes, des arguments en sa faveur ou en sa défaveur;
- s'informer sur un thème d'éthique en relations internationales donné en cherchant des textes académiques pertinents; développer et défendre par écrit son propre point de vue en anticipant et en répondant aux éventuelles objections.

Approche pédagogique

Chaque séance de cours (sauf la première, qui sera en partie introductive) débutera par un exposé magistral dans lequel la professeure explicitera les notions théoriques, principes normatifs et enjeux fondamentaux liés au thème à traiter. Cet exposé sera suivi de discussions de groupe, qui porteront sur les deux lectures obligatoires de la semaine. Ces discussions auront pour point de départ les commentaires critiques et les questions de réflexion que les étudiant(e)s auront postés au préalable sur les forums du cours. Il s'agira non seulement d'évaluer ces commentaires et de répondre à ces questions, mais aussi d'établir des liens entre les lectures obligatoires et les informations transmises dans l'exposé magistral.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
1. Éthique et réalisme en relations internationales	30 août 2021
Fête du travail - pas de cours	6 sept. 2021
2. La 'moralité des États' et le nationalisme	13 sept. 2021
3. Le cosmopolitisme (en classe)	20 sept. 2021
4. Pauvreté et inégalités mondiales	27 sept. 2021
5. Le commerce international	4 oct. 2021
Action de grâces - pas de cours	11 oct. 2021
6. Le territoire (en classe)	18 oct. 2021
Semaine de lecture - Remise essai 1	25 oct. 2021
7. L'immigration	1 nov. 2021
8. La guerre (en classe)	8 nov. 2021
9. L'intervention humanitaire	15 nov. 2021
10. La sécession	22 nov. 2021
11. Le changement climatique	29 nov. 2021
12. La gouvernance mondiale (en classe)	6 déc. 2021
Remise essai 2	13 déc. 2021

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Préparation des lectures obligatoires	À déterminer	Individuel	20 %
Participation aux discussions de groupe	À déterminer	Individuel	10 %
Essai 1	Dû le 25 oct. 2021 à 23h59	Individuel	30 %
Essai 2	Dû le 13 déc. 2021 à 23h59	Individuel	40 %

Préparation des lectures obligatoires (20%)

Un forum noté sera créé pour chacune des lectures obligatoires au programme. Chaque étudiant(e) devra poster une intervention par forum. Cette intervention devra inclure un court commentaire critique ainsi qu'une question qui, selon elle/lui, mérite d'être examinée de plus près. Pour être valide, une intervention devra (1) comporter entre 150 et 250 mots, (2) relever un aspect du texte avec lequel l'étudiant(e) est particulièrement en accord ou particulièrement en désaccord, et expliquer pourquoi; (3) indiquer la page du texte à laquelle l'intervention fait référence; (4) formuler une question qui, selon l'étudiant(e), mérite d'être discutée en classe; (5) être postée **au plus tard le jour précédant la séance en question (avant 17h)**.

Critères d'évaluation : voir les critères de validité d'une intervention.

Participation aux discussions de groupe (10%)

Les étudiant(e)s seront évalué(e)s en fonction de leur présence et de leur contribution aux discussions de groupe.

23 août 2021 (08h16)

Essai 1 (30%)

Les étudiant(e)s devront rédiger individuellement un essai dans lequel elles/ils présenteront et compareront deux approches éthiques des relations internationales (le choix de ces approches est à leur discrétion); elles/ils devront, en outre, évaluer les forces et les faiblesses de ces approches en les appliquant à un enjeu mondial de leur choix. Cet essai devra faire référence à au moins **quatre lectures obligatoires du cours**.

Format : Word, interligne 1,5; Times New Roman 12; entre 8 et 10 pages (notes et bibliographie incluses)

Date de remise de l'essai : pour le **lundi 25 octobre 2021**, dans la boîte de dépôt prévue à cet effet.

Retard : la remise en retard de l'essai entraînera une pénalité de 10% de la note par jour de retard.

Critères d'évaluation : clarté et exactitude de la présentation des approches, rigueur de la comparaison, pertinence de l'évaluation critique, qualité de l'expression écrite, justesse des références.

Essai 2 (40%)

Les étudiant(e)s devront rédiger individuellement un travail de recherche sur une question d'éthique en relations internationales de leur choix. Ce travail devra être le fruit d'une réflexion personnelle. L'étudiant(e) devra y : 1) formuler une question de recherche et justifier sa pertinence ; 2) développer un argument personnel et le situer dans la littérature existante ; 3) formuler une conclusion dans laquelle il /elle reprendra les différentes étapes de son argumentation et envisagera les principales implications de la position qu'il/elle a défendue. Ce travail devra faire référence à au moins **quatre lectures obligatoires du cours (des séances 4 à 12)**.

Format : Word, interligne 1,5 ; Times New Roman 12 ; entre 10 et 12 pages (notes et bibliographie incluses).

Date de remise du travail : pour le **lundi 13 décembre 2021**, dans la boîte de dépôt prévue à cet effet. PS : pour ceux/celles qui le souhaitent, un plan de travail incluant une bibliographie (max. 1 page) pourra être remis à la professeure pour le **lundi 8 novembre 2021**, par courriel, afin de bénéficier de ses commentaires.

Retard : la remise en retard du travail entraînera une pénalité de 10% de la note par jour de retard.

Critères d'évaluation : pertinence de la question de recherche, originalité et rigueur de l'argumentation, qualité de l'expression écrite, justesse des références.

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Préparation des lectures obligatoires

Date de remise : À déterminer
Mode de travail : Individuel
Pondération : 20 %

Participation aux discussions de groupe

Date de remise : À déterminer
Mode de travail : Individuel
Pondération : 10 %

Essai 1

Date de remise : 25 oct. 2021 à 23h59
Mode de travail : Individuel
Pondération : 30 %
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Plan de cours non officiel

23 août 2021 (08h16)

Essai 2

Date de remise : 13 déc. 2021 à 23h59
Mode de travail : Individuel
Pondération : 40 %
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	65	69,99
C	60	64,99
E	0	59,99

B-	70	72,99
----	----	-------

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Politique relative à l'absence aux activités évaluées et à leurs reprises

La Politique relative à l'absence aux activités évaluées et à leurs reprises concerne l'absence aux activités évaluées pour tous les cours de 1er, 2e et 3e cycles offerts par le Département de science politique. Elle vise à assurer un traitement uniforme et équitable pour tous les étudiants.e.s.

L'absence à une activité évaluée est une situation exceptionnelle qui doit être justifiée par des motifs suffisamment sérieux, relevant de circonstances non prévisibles et indépendantes de la volonté de l'étudiant.e.

Pour lire la politique entière et remplir le formulaire de demande de reprise :

<https://www.fss.ulaval.ca/sites/fss.ulaval.ca/files/fss/science-politique/monPortail/PolitiqueRelativeAbsenceActivitesEvalueesLeursReprises.pdf>

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les personnes étudiantes ayant droit à des mesures d'accommodements qui leur ont été accordées par une conseillère ou un conseiller du secteur **Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent, s'ils désirent s'en prévaloir, activer ces mesures dans monPortail, et ce, dans les deux premières semaines de la session.

Les personnes étudiantes qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas fait attester leur droit à des mesures, doivent contacter le secteur ACSESH au 418 656-2880 dans les meilleurs délais. Le secteur ACSESH recommande fortement de se prévaloir de ces mesures.

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le **Réseau Fernand-Dumont** regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Matériel didactique

Liste du matériel obligatoire

Toutes les lectures obligatoires seront accessibles via le site de cours.

Pour le détail de ces lectures, voir la section 'Bibliographie et annexes'.

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#)
- [Mozilla Firefox](#)
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#)

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

- [Accédez à TeamViewer pour Windows](#)
- [Accédez à TeamViewer pour Mac](#)

Plan de cours non officiel

Bibliographie et annexes

23 août 2021 (08h16)

Bibliographie

CALENDRIER DES LECTURES OBLIGATOIRES

Séance 1 : Éthique et réalisme en relations internationales – le 30 août 2021

- Morgenthau, Hans J. 1967. « To Intervene or Not to Intervene. » *Foreign Affairs* 45, no. 3: 425-36.
- Kennan, George F. 1985/86. « Morality and Foreign Policy. » *Foreign Affairs* 64, no. 2: 205-18.

Fête du travail – pas de cours – le 6 septembre 2021

Séance 2 : La 'moralité des États' et le nationalisme – le 13 septembre 2021

- Walzer, Michael. 2006 [1977]. *Guerres justes et injustes*, trad. par S. Chambon et A. Wicke. Paris: Folio Essais. (chap. 4)
- Miller, David. 1995. *On Nationality*. Oxford: Oxford University Press. (chap. 4)

Séance 3 : Le cosmopolitisme – le 20 septembre 2021 (en classe)

- Nussbaum, Martha. 2012. « Patriotisme et cosmopolitisme. » *Cahiers philosophiques* 1, no. 128: 99-110.
- Scheffler, Samuel. 2002. *Boundaries and Allegiances*. New York: Oxford University Press. (chap. 7)

Séance 4 : Pauvreté et inégalités mondiales – le 27 septembre 2021

- Singer, Peter. 1972. « Famine, Affluence, and Morality. » *Philosophy & Public Affairs* 1, no. 3: 229-43.

- Pogge, Thomas. 2003. « 'Porter assistance' aux pauvres du monde. » *Raison publique*, no. 1: 104-48.

Séance 5 : Le commerce international – le 4 octobre 2021

- Moellendorf, Darrel. 2005. « The World Trade Organization and Egalitarian Justice. » *Metaphilosophy* 36, nos. 1/2: 145-62.
- Teson, Fernando. 2012. « Why Free Trade is Required by Justice. » *Social Philosophy & Policy* 29, no. 1: 126-53.

Action de grâces – pas de cours – le 11 octobre 2021

Séance 6 : Le territoire – le 18 octobre 2021 (en classe)

- Steiner, Hillel. 2005. « Territorial Justice and Global Redistribution. » Dans *The Political Philosophy of Cosmopolitanism*, dir. par Gillian Brock et Harry Brighouse, 28-38. Cambridge: Cambridge University Press.
- Nine, Cara. 2010. « Ecological Refugees, State Borders, and the Lockean Proviso. » *Journal of Applied Philosophy* 27, no. 4: 359-75.

Semaine de lecture – le 25 octobre 2021

Séance 7 : L'immigration – le 1er novembre 2021

- Carens, Joseph. 2007. « Étrangers et citoyens: un plaidoyer en faveur de l'ouverture des frontières. » *Raisons politiques* 2, no. 26: 11-39.
- Betts, Alexander. 2015. « The Normative Terrain of the Global Refugee Regime. » *Ethics & International Affairs* 29, no. 4 : 363-75.

Séance 8 : La guerre – le 8 novembre 2021 (en classe)

- Sparrow, Robert. 2016. « Robots and Respect: Assessing the Case Against Autonomous Weapon Systems. » *Ethics & International Affairs* 30, no. 1: 93-116.
- Orend, Brian. 2012. « La justice après la guerre. Pour une nouvelle Convention de Genève appliquée au jus post bellum. » *Raisons politiques* 1, no. 45: 163-86.

Séance 9 : L'intervention humanitaire – le 15 novembre 2021

- Jeangène-Vilmer, Jean-Baptiste. 2012. *La guerre au nom de l'humanité. Tuer ou laisser mourir*. Paris: PUF. (pp. 176-99)
- Zolo, Danilo. 2009. *La justice des vainqueurs. De Nuremberg à Bagdad*. Trad. par E. Schelstraete. Paris: Actes Sud - Éditions Jacqueline Chambon. (pp. 69-91)

Séance 10 : La sécession – le 22 novembre 2021

- Altman, Andrew et Christopher Wellman. 2009. *A Liberal Theory of International Justice*. Oxford: Oxford University Press. (chap. 3)
- Roseberry, Philippe. 2012. « Violence de masse et sécession comme réparation : le cas du Kosovo. » *Philosophiques* 39, no. 2: 421-34.

Séance 11 : Le changement climatique – le 29 novembre 2021

- Shue, Henry. 2014. *Climate Justice. Vulnerability and Protection*. Oxford: Oxford University Press. (chap. 17)
- Gardiner, Stephen. 2010. « Is 'Arming the Future' with Geoengineering Really the Lesser Evil?: Some Doubts about the Ethics of Intentionally Manipulating the Climate System. » Dans *Climate Ethics. Essential Readings*, dir. par S. Gardiner, S. Caney, D. Jamieson et H. Shue, 284-312. Oxford: Oxford University Press.

Séance 12 : La gouvernance mondiale – le 6 décembre 2021 (en classe)

- Archibugi, Daniele et David Held. 2012. « La démocratie cosmopolitique. Acteurs et méthodes. » *Cahiers philosophiques* 1, no. 128: 9-29.
- Scheuerman, William. 2008. « Global Governance without Global Government? Habermas on Postnational Democracy. » *Political Theory* 36, no. 1: 133-51.